

L C I E

RAPPORT D'ESSAI

N° 77337 – 565958 C

DELIVRE A : **LEGRAND FRANCE**
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
B.P. 523
87045 LIMOGES

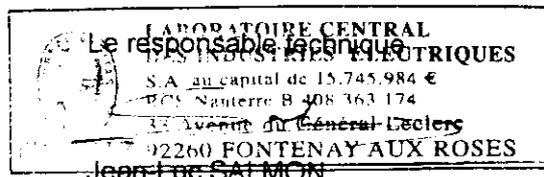
Objet : VERIFICATION DES DEGRES DE PROTECTION PROCURES PAR LES
ENVELOPPES DE SOCLES DE PRISES DE COURANT

Dates des essais : 5, 6, 7 Février 2008

Réception des matériels : Décembre 2007

Ce document comporte : 4 pages et 3 documents connexes

Fontenay-aux-Roses, le 21 Mars 2008



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction partielle ou toute insertion de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel du LCIE.

Ce document résulte d'essais effectués sur un spécimen, un échantillon ou une éprouvette. Il ne préjuge pas de la conformité de l'ensemble des produits fabriqués à l'objet essayé.

Sauf indication contraire, la décision de conformité prend en compte l'incertitude de mesure.

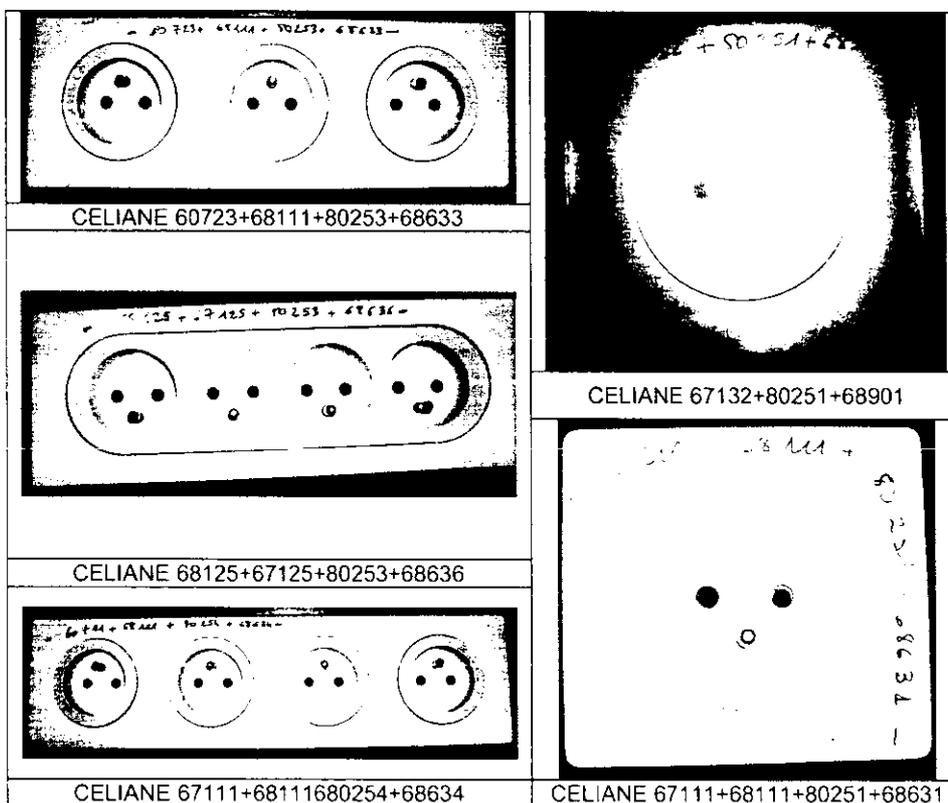


1. MATERIELS ESSAYES

Enveloppes de socles de prises de courant pour installations électriques fixes représentatives de la gamme CELIANE ayant fait l'objet d'une certification selon le référentiel normatif NFC 61-314 édition 2003

Numéro des licences présentées en documents connexes :
 LCIE N° 60051320DAA
 LCIE N° 60051320DBA
 LCIE N° 60051320DCA

MARQUE	GAMME	MECANISME	PLAQUE DECOR	
			SUPPORT	COULEUR PLAQUE
LEGRAND	CELIANE	67111	80251	68631
			80254	68634
		67123	80253	68633
		67125	80253	68836
		67132	80251	68901



Les références présentées ci-dessus ont été relevées sur les échantillons.



2. MODALITES ET RESULTAT DES ESSAIS

Les essais ont été réalisés selon les modalités

- Des normes NF EN 60529 édition 2000 et CEI 60529 édition 2001.
- De l'offre commerciale LO1/070904-cca08 de Novembre 2007
- De la demande client envoyée par courriel le 31 Août 2007

2.1. DESCRIPTIF DE LA CONFIGURATION D'ESSAI DES MATERIELS

Les matériels sont composés de deux parties : l'une dite face avant, l'autre encastrée.

Seule la face avant, constituée de sa plaque de recouvrement et de son mécanisme de prise, a été soumise aux essais.

La partie encastrée a été protégée contre les pénétrations de corps solides et d'eau.

En accord avec M. BARBANCEYS représentant la société LEGRAND la plaque de recouvrement a été considérée comme un élément ne pouvant pas être retiré à la main (Cf. NFC 61-314 édition 2003 Prises de courant pour usage domestiques et analogues, article 13).

La configuration montage en saillie n'a pas été prise en compte dans l'évaluation des degrés IP.

2.1. Essais pour la protection contre l'accès aux parties dangereuses et la pénétration de corps solides étrangers (IP4X)

Les essais ont été réalisés selon les modalités des articles 12, 13 et 15 des normes cités.

Caractéristiques particulières de l'essai

- Calibre d'accessibilité : Fil d'acier rigide de diamètre 1 mm
- Force d'application : $(1,0 \pm 0,1)$ N

Le calibre a été appuyé contre toutes les ouvertures de chaque enveloppe avec la force spécifiée.

Résultat

Aucune pénétration du calibre à l'intérieur de chaque enveloppe n'a été observée.

Résultat satisfaisant.



2.2. Essais pour la protection contre la pénétration d'eau (IPX1)

Les essais ont été réalisés selon les modalités de l'article 14.2.1 des normes citées.

A l'issue de chaque essai, un contrôle de la tenue en tension des matériels a été réalisé.

Caractéristiques particulières de l'essai IPX1

- Moyen d'essai : Boîte à gouttes
- Distance entre la boîte et le haut du matériel : 200 mm
- Débit d'eau : $(1,0 \pm 0,5)$ mm/min
- Rotation du matériel : 1 tr/min
- Durée de l'essai : 10 min

Caractéristiques particulières du contrôle de la tenue en tension

- Moyen d'essai : Générateur de tension SEFELEC N° A6602038
- Tension sinusoïdale de valeur efficace : 2000 V
- Points d'application de la tension : Entre les parties actives et la terre reliée à la masse*
Entre chaque pôle actif et l'autre relié à la terre et à la masse*
- Durée d'application de la tension : 1 min

* Masse simulée par l'apposition d'une feuille d'aluminium recouvrant le matériel.

Résultats

Contrôle de la tenue en tension :

Aucun amorçage ni contournement des isolations n'a été observé.

Aspect visuel :

Aucune trace d'eau, nuisible à la protection des organes internes et des personnes, n'a été observée à l'intérieur de chaque matériel.

Résultats satisfaisants.

3. CONCLUSION

Les matériels dans les configurations présentées au paragraphe 1 et essayés selon les modalités décrites au paragraphe 2 satisfont aux degrés de protection IP41.

Par analogie les matériels présentés en annexes à l'exception du montage en saillie satisfont aux degrés de protection IP 41.

Accréditation
N° 5-0014
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr



LICENCE



LCIE N° 60051320DAA

Délivrée à: **LEGRAND FRANCE**
Delivered to: 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny B.P. 523 -
87045 LIMOGES CEDEX - FRANCE

Site de fabrication : **LEGRAND FRANCE** (0002AP)
Factory : 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny B.P. 523 -
87045 LIMOGES CEDEX - FRANCE

Produit: Socle de prise de courant pour installations fixes
Product: Socket-outlet for fixed-electrical installations

Marque commerciale (s'il y a lieu): **LEGRAND**
Trade mark (if any):

Modèle, type, référence: Gamme/series CELIANE
Model, type, reference:

Caractéristiques nominales et principales: 16A , 250V~ , 2P , 2P+T/2P+E
Rating and principal characteristics: voir annexe 3 pages/see annex 3 pages

Informations complémentaires: voir annexe 3 pages/see annex 3 pages
Additional informations:

Le produit est conforme à: NF C 61-314:2003
The product is in conformity with:

Documents pris en compte: Rapports d'essai/test reports n° 60051320-552105, 60051320-552106,
Relevant documents: 60051320-552303A

Annule et remplace (s'il y a lieu): /
Cancels and replaces (if necessary):



Cette licence autorise l'usage de la marque NF pour le produit dans les conditions du règlement de la marque NF, pour autant que les contrôles réguliers de la fabrication et les vérifications par tierce partie soient satisfaisants.

This licence permits the use of the Mark NF for the product in compliance with the Regulation of the NF Mark, as far as the regular checking and third party verifications of the production are satisfactory.

Fontenay-aux-Roses, 2007-01-18

Par mandatement de AFAQ AFNOR Certification et pour le LCIE
By mandate from AFAQ AFNOR Certification and for LCIE

Date limite de validité :
Limit expired date :

La validité de la présente licence cesse dès l'annulation de l'une des normes sur laquelle elle est fondée
The present licence is valid until the cancellation of one of the standards on which it is based.

Michel BRENON
Responsable de la certification
Certification manager

77337-565958
N° 1
4 A